

LYCEE JOFFRE

PUBLICATION DES ACTES ADMINISTRATIFS PRIS EN APPLICATION DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 08.02.2022 ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Acte n°26 : Le conseil adopte la dotation globale horaire (DGH) et la répartition des moyens présentées pour la rentrée 2022.

Acte n°27 : Le conseil autorise le chef d'établissement à signer la convention 2022-2024 pour le fonctionnement du SAMS.

Acte n°28 : Le conseil autorise le chef d'établissement à signer une convention de partenariat avec l'Office de Tourisme de Montpellier pour l'organisation de visites de la Citadelle.

Acte n°29 : Le conseil autorise le chef d'établissement à signer une convention avec le lycée Mermoz pour l'hébergement d'élèves du lycée Joffre.

Acte n°30 : Le conseil autorise le chef d'établissement à signer une convention cadre de partenariat avec l'Université de Montpellier.

Acte n°31 : Le conseil autorise le chef d'établissement à signer une convention de partenariat avec l'ESSEC dans le cadre du dispositif Trouve Ta Voie.

Les originaux de ces actes peuvent être consultés à l'intendance du lycée Joffre.

Publication du 14 février 2022 au 13 avril 2022.

Le Proviseur

Catherine GWIZDZIEL



A blue circular stamp from the Lycée Joffre in Montpellier, identifying the Proviseur. The stamp contains the text 'LYCÉE JOFFRE', 'MONTPELLIER', and 'Le PROVISEUR'. A large, stylized signature in black ink is written over the stamp.